

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES

AVIS DE PUBLICITE

Travaux

Fournitures

Services

*Marché passé selon une procédure adaptée, conformément au Guide Interne des Marchés de SOLIHA
Provence et au Code de la Commande Publique, entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.*

Date et heure limite de réception des offres :
22 juillet 2026 à 12 heures

Siège Social : L'Aqueduc
10 rue Marc Donadille
13013 Marseille
Tél. 04 91 11 63 10
contact.provence@solihaprovence.fr
www.solihaprovence.fr

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

SOLIHA Provence

L'Aqueduc

10 rue Marc Donadille

13 013 Marseille

1) DESCRIPTION :

1.1) Type de marché de services :

Catégorie de services : 66

1.2) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Marché de prestations de services d'assurances

1.3) Description/Objet du marché :

Souscription des contrats d'assurances pour SOLIHA Provence et pour les structures sous l'égide de SOLIHA Provence

1.4) Classification CPV

Lot 1 : Assurance Multirisques Patrimoine et Bureaux – Locataires non assurés

CPV : 66515000-3 – service d'assurance dommages

Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile exploitation et professionnelle

CPV : 66516000-0 – service d'assurance responsabilité civile

Lot 3 : Assurance Responsabilité Civile Mandataires sociaux

CPV : 66516000-0 – service d'assurance responsabilité civile

Lot 4 : Assurance Flotte automobile

CPV : 66514110-0 – service d'assurance automobile

Lot 5 : Assurance Cyber risque

CPV : 66515000-3 – service d'assurance dommages

Lot n° 6 : Assurance Construction

CPV : 66515000-3 – service d'assurance dommages

1.5) Lieu de prestations des services :

Région Provence Alpes Côte d'Azur

1.6) Division en lots : oui.

Il est possible de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

1.7) Variantes libres prises en considération : oui.

2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHE :

2.1) Quantité ou étendue globale :

Solution de base : selon description du cahier des charges.

Variantes imposées : selon description du cahier des charges.

2.2) Durée du Marché ou délai d'exécution :

La durée du marché est de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2027, jusqu'au 31 Décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1^{er} janvier de chaque année.

3) CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

3.1) Le mode de règlement du marché choisi est le virement.

3.2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché :

Groupement conjoint non solidaire

3.3) Condition de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- 1° Lettre de candidature (DC1 ou sous forme libre) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant,
- 2° Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (ou DC2) n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

Utilisation Document Unique de Marché Européen (DUME) :

En application de l'article R 2143-4 du Code de la commande publique, le soumissionnaire

peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du Code de la commande publique, téléchargeable sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> .

- 3° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles du candidat :

a) des renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, Inscription registre professionnel (ou agrément délivré par l'ACPR du candidat pour effectuer des opérations d'assurance), l'attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.

Ressources humaines et techniques

Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur.

Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Tous les soumissionnaires (entreprises d'assurances et intermédiaires d'assurances) doivent se conformer aux obligations imposées par le présent règlement de la consultation et transmettre les pièces de candidature énumérées ci-dessus.

Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

3.4) Conditions propres aux marchés de services :

Prestations réservées à une profession particulière : Non.

Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : Non.

Siège Social : LAqueduc
10 rue Marc Donadille
13013 Marseille
Tél. 04 91 11 63 10
contact.provence@solihaprovence.fr
www.solihaprovence.fr

4) PROCEDURE :

4.1) Type de procédure :

La présente consultation est passée par Appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions de l'article L 2124-1 et L2124-2 et R 2124-2 1° et R 2161-2 à R 2161-5 du code de la commande publique.

4.2) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés comme suit : Valeur technique de l'offre (55 %), Montant du taux ou de la prime proposée (45 %) ;

4.3) Date limite de réception des offres : 17 juin 2026 - Heure : 12 heures.

4.4) Langue pouvant être utilisé dans l'offre ou la demande de participation : Français.

4.5) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

5) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5.1) Renseignements relatifs aux lots : Le présent marché est divisé en 6 lots : lot 1 : Assurance Multirisques Patrimoine et bureaux – locataires non assurés; lot 2 : Assurance Responsabilité civile Exploitation et Professionnelle ; lot 3 : Assurance Responsabilité civile Mandataires Sociaux; lot 4 : Assurance Flotte automobile ; lot 5 : Assurance Cyber risques ; Lot 6 : Assurance construction.

5.2) Le dossier de consultation des entreprises doit être téléchargé gratuitement et dans son intégralité sur le site www.marches-securises.fr.

5.3) Les offres sont remises par voie dématérialisée, selon les modalités du cahier des charges.

5.4) Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : via le site www.marches-securises.fr.

5.5) Date d'envoi du présent avis : 9 juin 2026

Fait à Marseille, le 9 juin 2026

Pour le Pouvoir adjudicateur ;

Sandrine Dujardin

Directrice Générale

